

Paris,
le mercredi 6 septembre 2017

Émetteur : Eléonora Russo, Chef de projet formation – Ucanss – Mail : formation@ucanss.fr
Elodie Bidault, Responsable ligne produit – Institut 4.10 – Mail : ebidault@institutquatredix.fr

Objet : Offre RH Interbranche – Présentation de l'offre de formation à destination des professionnels de la fonction Ressources Humaines

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,
Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines,

L'Ucanss, en partenariat avec les Caisses nationales et l'Institut 4.10, poursuit le développement de son offre de formation interbranche à destination des professionnels de la fonction RH des organismes de Sécurité sociale.

Pour l'Institution, le besoin de professionnalisation de la fonction RH s'inscrit dans un contexte de poursuite d'une politique active de changement (évolution des réseaux, des métiers, des outils, de la législation), de renforcement de la performance et de la qualité de service et de maîtrise des dépenses publiques, conformément aux orientations et objectifs stratégiques négociés avec l'Etat dans les différentes COG.

L'évolution du contexte institutionnel a conduit l'UCANSS et les Caisses nationales à s'interroger sur la pertinence, le périmètre et la cohérence des dispositifs existants, notamment l'itin'RH, afin de proposer une offre de formation renouvelée qui soit, d'une part, aisément identifiable et lisible au sein des organismes et, d'autre part, au plus proche des besoins opérationnels des professionnels de la fonction RH.

Par ailleurs, sur 2017/2018 se poursuivent les travaux pour flécher, au sein de l'offre RH Interbranche, des parcours essentiels à la professionnalisation des personnels de la fonction RH et pour nouer des partenariats avec des écoles, notamment avec le CESI, pour proposer l'accès à des cycles certifiants et /ou diplômants.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

L'offre de formation RH Interbranche est constituée d'une quarantaine de modules répartis sur les sept thématiques suivantes :

- Droit du travail, conventions collectives
- Accompagnement RH et pilotage
-

Formation professionnelle

- Gestion de carrières et GPEC
- Relations sociales



- Santé, sécurité et RSE
- Handicap

II - PUBLICS CONCERNÉS

Les modules de formation s'adressent aux professionnels de la fonction RH, à savoir les Responsables RH, Chargés de projets RH et Gestionnaires administratifs RH des organismes de Sécurité sociale en fonction des thématiques et missions qui leur sont dévolues.

III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de chaque module est indiqué dans les catalogues respectifs de l'Institut 4.10 et de l'EN3S.

Par exception, les 2 modules BSI sont dispensés par BVA comme précisé dans la lettre d'information n° LI 0621 : <http://extranet.ucanss.fr/applications/guideLettresInformations/co/LI0621.html>

Les coûts pédagogiques s'entendent hors frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

Ces modules bénéficient d'une prise en charge par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés du plan dont le taux peut être à 50% ou à 100%.

2017 : Rappel des modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'EN3S dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss : <http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/>

[EspaceRessourcesHumaines/FormationProfessionnelle/priorite_financement.html](http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/FormationProfessionnelle/priorite_financement.html)

Une plaquette de présentation, reprenant le détail module par module, accompagne cette lettre d'information.

IV - CALENDRIER ET INSCRIPTIONS

Retrouvez les caractéristiques de chaque module ainsi que les dates des sessions à venir et les modalités d'inscription dans les catalogues en ligne de l'Institut 4.10 et de l'EN3S.

Pour les deux modules BSI, merci de contacter Pascal Clément, chef de projet Climat social à l'Ucanss (01 45 38 81 24 - bsi@ucanss.fr).

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Espérant que ces différentes offres de formation et d'accompagnement vous apportent satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines, l'assurance de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière
Directeur délégué

Document(s) annexe

(s) :

- Dispositif de formation à destination des professionnels de la fonction RH,

